

LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 13 janvier 2011

REUNION INFORMELLE DU 13/01/2011

COMPTE RENDU

Les représentants des 3 organisations syndicales représentatives du département : **FO DGFIP**, la CGT FINANCES PUBLIQUES et l'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRE étaient présent à cette réunion informelle. A l'ordre du jour figuraient notamment les points suivants :

- ✓ Les ponts naturels 2012
- ✓ La mise en place du Tableau de veille sociale
- ✓ Questions diverses

Les Ponts naturels 2012

6 ponts naturels étaient envisageables, nous avons unanimement demandé qu'un maximum soient accordés. Le Directeur a opposé une directive nationale qui fixe le maximum à 4 jours.

Un choix sera donc proposé à l'ensemble des agents sous peu : soit 3, soit 4 jours.

A titre d'information, figureront également les possibilités qui seront offertes selon l'option (3 ou 4) choisie par la majorité, et soumises, dans un second temps, également à référendum. Les voici :

Pour 3 jours : option 1 : le 18 mai, les 24 et 31 décembre
option 2 : le 30 avril , les 24 et 31 décembre.

Pour 4 jours : option 1 : le 30 avril, le 18 mai, les 24 et 31 décembre
option 2 : le 18 mai, le 2 novembre , les 24 et 31 décembre.

Bien entendu, tous le monde ne pourra pas être pleinement satisfait selon le choix qui sera retenu, mais c'est un consensus assez général qui a régné lors de cette réunion afin de proposer ces dates, compte - tenu des contraintes imposées.

Mise en place du tableau de veille sociale

IL s'agissait de déterminer les éléments qui seront pris en compte dans ce tableau qui devra être présenté deux fois par an au CTL.

3 thèmes principaux figurent dans ce document :

- A- La santé, la sécurité et les conditions de travail
- B – Les relations professionnelles
- C – Les relations sociales

Sa finalité est de déterminer la situation sociale du département à la lecture et au recensement de certains éléments. Nous verrons l'usage qu'il en sera fait, pour FO DGFIP, c'est un élément parmi d'autres mais qui n'est pas une fin en soit.

En cas d'urgence, c'est au quotidien que les situations devront être gérées.

Questions diverses

Nous avons demandé qu'à l'ordre du jour du prochain CTL figurent les deux points suivants :

- L'accueil dans les SIP
- L'application CHORUS

La date des prochaines CAPL 2 et 3 est fixée au mercredi 8 février : à l'ordre du jour les mouvements de mutations au 1^{er} avril 2012.

Une seule arrivée : un contrôleur principal dans la filière gestion publique.

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION



NOM : -----PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----



déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à ----- le -----

(signature)

→ **66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu**